



Sommaire

Gagner l'intervention de la CGT dans les lieux de dialogue social territorial

Edito
Gilbert GLEONEC.....p.1

L'enjeu Territoires et intervention syndicale ;
Le constat de la démocratie territoriale ;
Construire un collectif régional « Territoires et intervention syndicale »
.....p.2/3

Se donner les moyens de nos ambitions pour gagner des avancées sur les territoires ;
Programme détaillée du plan d'actions prévu
..... p.3/4

Calendrier du projet pour 2 ans
..... p.4

Spécial Ceser : nouvelle mandature 2018.....
.....Recto/Verso



Gilbert GLEONEC

Pilote du collectif régional
« Territoires et intervention syndicale »

Depuis maintenant plusieurs années, différentes formes d'échange, de consultation, de concertation, de négociation se développent dans les territoires.

Ce dialogue social territorial prend des formes multiples. Il s'articule autour des enjeux d'évolution du travail et des enjeux sociétaux.

La place du territoire dans l'élaboration des stratégies économiques et sociales se développe fortement. Des lieux de dialogue social territorial sont mis en place. Ils sont encore trop peu investis par la CGT.

Les réformes successives de l'Etat ont renforcé les pouvoirs dans les territoires, et nous devons nous approprier ces évolutions.

Aujourd'hui, nous avons des difficultés à participer dans ses différents lieux où se joue l'avenir socio-économique, où se joue de plus en plus le devenir des salariés, des entreprises.

Dépasser les constats et acter une démarche de propositions dans les territoires.

Au niveau de la CGT Bretagne, il nous semble important de coordonner et d'impulser une démarche de proposition dans des instances où se discute l'avenir des salariés.

Si la place des Organisations syndicales n'est pas formalisée, elle existe et est souhaitable pour que les intérêts des salariés participent au développement économique des territoires.

Pour cela, des droits et des moyens sont à conquérir.

Nous ne partons pas de rien, déjà ici ou là, la CGT est inscrite dans le dialogue social territorial. Il nous faut structurer et coordonner cette intervention syndicale pour gagner en efficacité.

La CGT Bretagne, face à ce constat et face à la multiplication des instances, a acté de travailler à :

- ◆ créer un collectif régional pour organiser un suivi, un pilotage régional,
- ◆ recenser les instances et les camarades qui y siègent par département,
- ◆ déterminer les lieux prioritaires de participation,
- ◆ trouver des moyens pour gagner une participation assidue et régulière de camarades dans les instances, dans la durée,
- ◆ former nos camarades.

En conséquence en ce début d'année, la CGT Bretagne va créer un collectif régional « Territoires et intervention syndicale » qui va mener un projet pendant 2 années avec l'objectif de porter une démarche ambitieuse, conquérante et collective.

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

LA VOLONTÉ CGT BRETAGNE DE TRAVAILLER L'ENJEU : TERRITOIRES ET INTERVENTION SYNDICALE

La CGT Bretagne a choisi, depuis plusieurs années, de renforcer son implication dans les différents lieux du dialogue social territorial breton, qu'il s'agisse du Comité Economique Social Environnemental Régional (**CESER**), des Conseils De Développement ou du Comité Régional Emploi Formation et d'Orientation Professionnelle (**CREFOP**), la Conférence Sociale et ses groupes de travail. Elle s'est par ailleurs organisée, en s'appuyant sur les syndicats CGT bretons, pour engager régionalement de nouvelles dynamiques de travail entre ses deux dimensions constitutives, les professions et les territoires.

L'État et la Région Bretagne mettent en œuvre depuis 2016 de nouvelles modalités de coopération entre les acteurs de l'emploi et de la formation.

Celles-ci reposent sur trois leviers :

- ♦ la gouvernance régionale confiée au CREFOP par le biais de ses commissions spécialisées Service public de l'emploi régional et Formation ;
- ♦ la gouvernance département confiée aux Commissions Départementales de l'Emploi et de la Formation (CDEF) ;
- ♦ au niveau infra-départemental, les Commissions Territoriales Emploi Formation (CTEF), qui interviennent désormais en remplacement des services publics de l'emploi de proximité et des comités de coordination locaux des Maisons de la formation professionnelle.

La CGT Bretagne, souhaite s'impliquer dans ce dispositif en mandatant des militants pour participer aux 4 CDEF et aux 14 CTEF bretons.

Cette orientation, validée par les instances de l'organisation syndicale régionale, va impliquer un travail spécifique d'organisation, d'animation et de formation internes.

LE CONSTAT SUR LA DÉMOCRATIE TERRITORIALE :

Nous avons des difficultés à mesurer ce qui bouge sur le sujet et sur notre démarche revendicative. Nous avons également un déficit d'appréhension dans notre organisation, du syndicat aux structures, sur les aspects généraux de l'économie aujourd'hui.

Il existe des contradictions CGT entre les territoires et les entreprises, d'où la nécessité de travailler une démarche cohérente à porter dans les différents lieux d'interventions de la CGT, du syndicat, des structures, jusqu'aux institutions où nous siégeons.

A l'exemple les CDEF et CTEF (Contrat Départemental Emploi Formation ; Contrat Territorial Emploi Formation) : Quelle présence CGT ? Quelle intervention CGT ? Des Conseils De Développement ?

CONSTRUIRE UN COLLECTIF RÉGIONAL « TERRITOIRES ET INTERVENTION SYNDICALE » POUR COORDONNER L'IMPLICATION DES SYNDICATS EN LIEN AVEC LES PROFESSIONS :

Face aux mutations socio-économiques, le territoire est identifié comme un niveau pertinent de dialogue social. L'entreprise et le territoire sont en interaction permanente. Le dialogue social territorial doit nous permettre de travailler sur ces interactions. La gestion des ressources humaines, l'expérimentation du nouveau statut du travail salarié, la recherche, l'industrie, les services publics, les stratégies d'entreprises... sont des domaines qui sont abordés au niveau du territoire. La CGT doit y trouver sa place.

L'enjeu qui nous est posé aujourd'hui est d'impliquer les syndicats sur les territoires en lien avec les professions partout où nous parlons emploi : Contrat Départementaux ou Territoriaux Emploi Formation (**CDEF**, **CTEF**) ; Conseil de développement ; Métropole... en portant des projets de territoire. Notre priorité va être d'investir les CTEF et CDEF. Ces deux instances reposent sur une organisation régie par le multipartisme (Etat, Région, Patrons, Syndicats salariés, plus d'autres acteurs : CCI, Pole Emploi, Association d'insertion...) . Cette forme d'organisation nous permet d'être porteur de propositions CGT à mettre en débat, à faire avancer.

Pour se faire, nous avons besoin de militants formés et coordonnés entre eux.

Notre collectif régional CGT devra nous permettre d'éclairer et de clarifier pour nos syndicats pour nos directions d'Unions Départementales, les enjeux et les instances existantes sur les sujets qui impactent :

- ◆ L'emploi
- ◆ Le travail
- ◆ La dimension économique des territoires, industrie, services publics...

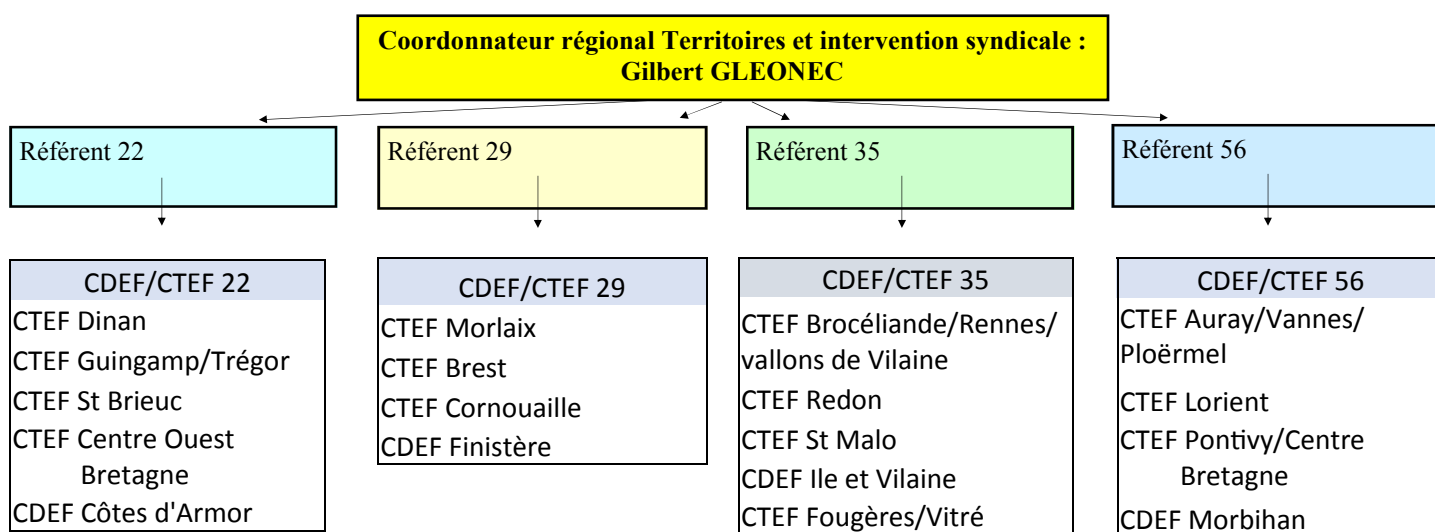
Notre objectif est de travailler pour :

- ◆ un lieu de Confédéralisation de notre activité qui recense et développe une démarche revendicative à partir des territoires avec nos syndicats. Travailler ce sujet, c'est aussi travailler à une CGT convergente et solidaire. Pour se faire, le territoire est un lieu privilégié.
- ◆ donner des éléments aux syndicats sur le fait que leur entreprise et l'avenir des salariés sont liés aux territoires.

SE DONNER LES MOYENS DE NOS AMBITIONS POUR GAGNER DES AVANCÉES SUR LES TERRITOIRES

Dans un premier temps nous aurons à travailler à :

- ◆ Rechercher des militants d'entreprises pour s'inscrire dans la démarche territoriale
- ◆ Assurer la participation de mandatés CGT aux travaux des Commissions Départementales de l'Emploi et de la Formation (CDEF) et aux Commissions Territoriales Emploi Formation (CTEF)
- ◆ Faciliter la formation des militants de ce réseau, ainsi que son animation par le Comité Régional Bretagne.



PROGRAMME DÉTAILLÉ DU PLAN D' ACTIONS PRÉVU

Action 1 : le pilotage et la coordination du projet

Un coordonnateur régional est désigné par le Comité régional en la personne de Gilbert GLEONEC (UD 29). Il est placé sous la responsabilité du Secrétaire du Comité régional, et bénéficiera de l'appui de l'assistante du Comité régional.

Il aura d'abord pour rôle, en articulation avec les Unions Départementales bretonnes, de coordonner la recherche de militants volontaires pour être mandatés.

Il aura ensuite pour fonction d'animer et de faire fonctionner en réseau les mandatés, en organisant des points réguliers à propos des travaux des différents CDEF et des CTEF, et en garantissant le partage d'informations entre les différents mandatés.

Action 2 : la création d'un réseau des militants investis dans les CDEF et les CTEF

Le Comité régional a pour objectif de mandater deux militants par CDEF, et deux militants par CTEF, soit 36 sièges CGT au total.

Pour trouver des volontaires et garantir leur implication dans la durée, le mandatement de ces militants va nécessiter en amont un travail de sensibilisation et d'explication sur quatre sujets :

- ◆ Les appuis et les soutiens que l'organisation syndicale mettra à leur disposition ;
- ◆ Les enjeux économiques et sociaux des politiques régionales de l'emploi et de la formation ;
- ◆ Les missions et le fonctionnement des CDEF et des CTEF ;
- ◆ Le rôle attendu des mandatés CGT en leur sein.

Action 3 : le travail en réseau et la participation syndicale des CDEF et des CTEF

Les deux mandatés par instance participeront soit ensemble, soit à tour de rôle, en fonction de leurs disponibilités, aux différentes réunions des CDEF et des CTEF.

L'implication de la CGT dans les CDEF et les CTEF sera périodiquement valorisée dans le bimensuel du Comité régional, *Rapid'Info*, diffusé en support papier et sur le site Internet du Comité régional.

La démarche menée en région Bretagne sera par ailleurs partagée, au sein de la Confédération, avec les autres comités régionaux dans le cadre du pôle Activités CGT en territoires.

Action 4 : la formation et l'accompagnement des militants

Un dispositif de formation-accompagnement sera proposé aux mandatés CGT, à raison de deux journées consécutives la première année, et de deux autres journées consécutives la seconde année.

Deux groupes de stagiaires seront constitués, à raison d'une vingtaine de participants par groupe (soit au total quatre journées de formation par an, et huit journées de formation sur deux ans).

Les deux premières journées de formation seront organisées, en deux sessions, du 16 au 20 avril. Elles répondront aux objectifs suivants :

- ◆ comprendre la gouvernance territoriale de l'emploi et de la formation en région, ses enjeux et le rôle des CDEF et des CTEF ;
- ◆ définir le rôle de représentant de la CGT au sein d'une CDEF et d'une CTEF en région Bretagne ;
- ◆ convenir d'une méthode collective de travail.

Les deuxièmes journées de formation auront lieu un an après. Elles répondront quant à elles aux finalités suivantes :

- ◆ réaliser un retour sur expérience de l'implication dans les CDEF et CTEF et ses résultats ;
- ◆ définir les orientations pour l'année à venir.

L'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique des formations sera assurée par Émergences. Cet organisme forme depuis 1985 les représentants du personnel et les mandatés sur différentes thématiques, dont la formation professionnelle continue et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

CALENDRIER DU PROJET POUR 2 ANS

L'action est envisagée pour une durée de deux années, du 01/02/2018 au 01/02/2020.

Son séquençage sera le suivant :

